

25 - LE BAS VERDON



À la sortie des Gorges,
le cours tumultueux du Verdon aux eaux émeraudes
s'adoucit, dans un paysage
de montagnes sèches calcaires méditerranéennes.

Communes : Vinon-sur-Verdon, Saint-Julien, La Verdière*, Ginasservis*, Montmeyan*, Régusse*, Moissac-Bellevue*, Artignosc-sur-Verdon*, Baudinard-sur-Verdon*, Vérignon*, Bauduen*. (*partiel)

Intercommunalités : Verdon-Mont-Major, Parc naturel régional du Verdon.

Communes voisines (départements limitrophes) : Saint-Paul-lès-Durance (Bouches du Rhône), Corbières, Sainte-Tulle, Gréoux-les-Bains, Saint-Martin-de-Bromes, Esparron de Verdon, Quinson (Alpes de Haute-Provence), Beaumont-de-Pertuis (Vaucluse).

Données générales

Altitude maximale : 982 m (Signal de l'Aigle)

Altitude minimale : 259 m

Population : 7 900 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 28 hab/km² environ

Surface (environ) : 283 km²

PRÉSENTATION



AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Une entrée de département, qui quitte le sillon de la Durance et suit le Verdon.

L'influence montagnarde alpine est encore teintée de Méditerranée.

Sur le moutonnement du relief, domine un couvert boisé.



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Le Nord et l'Ouest de l'entité suit les limites départementales qui épousent le cours du Verdon en grande partie.

L'Est s'appuie sur les contreforts des hauts plateaux de Canjuers et l'entité des Gorges et du lac de Sainte-Croix au relief plus chahuté.

Au Sud, la transition est plus progressive vers les collines de Rians et les Marches.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Les reliefs restent modérés. Les vallées étroites (d'altitude de 300 à 500 mètres) sont séparées par de vastes massifs dont les sommets culminent entre 600 à 700 mètres.

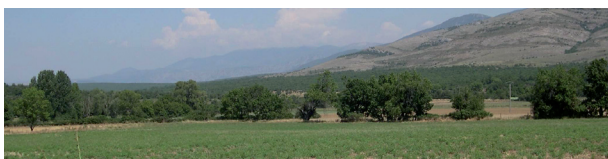
Les vallées, plus froides en hiver, plus humides en été, sont mieux protégées des effets du mistral.



HYDROGRAPHIE

L'eau est rare ; les affluents du Verdon ont un cours limité et peu alimenté, un lit creusé.

D'importants ouvrages hydrauliques ont été créés : des canaux (comme le canal de Provence) pour l'irrigation et l'adduction, des barrages (Cadarache en 1959, Esparron en 1963) qui ont modifié les paysages.



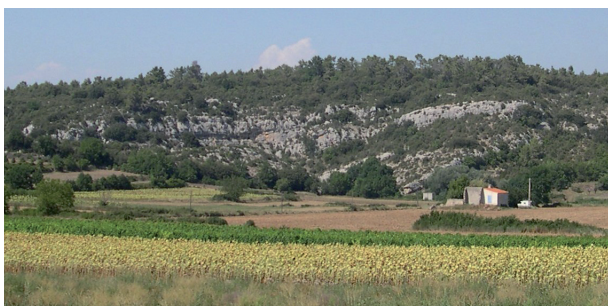
GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Cette partie des Pré-Alpes dépend du massif du Verdon. La roche sédimentaire calcaire à caractère karstique date du Secondaire (Jurassique et Crétacé). Des failles orientées nord-ouest / sud-est la parcourent. Les calcaires sont souvent massifs (une roche dure et claire), parfois dolomitiques ou marneux.

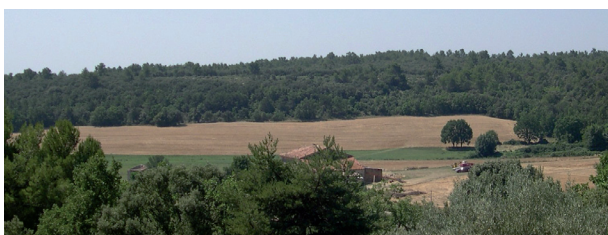
Les plateaux comme le canyon du Verdon, ont été sculptés par l'érosion karstique : dolines et gouffres y alimentent des rivières souterraines.

De par la proximité du plateau de Valensole, des roches formées à la fin du Tertiaire de même origine se retrouvent aussi en rive gauche du Verdon.

Les ponctuations de roches du Tertiaire pointent sous forme de dépôts variés et hétérogènes (calcaires, marnes et sables souvent colorés).



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

L'espace boisé est formé par des zones de garrigue et des taillis de feuillus (surtout de chênes verts). Les boisements de conifères (pins d'Alep) sont plus rares (nord de Saint-Julien).

La haute garrigue qui s'est développée sur un sol pauvre (chênes verts et chênes kermès, pins d'Alep, genévriers cades, cistes et romarins) y a été fortement exploitée : charbon, cueillettes...

De Vinon-sur-Verdon à Montmeyan, se développent quelques pelouses steppiques à stipe et astragale, des formations rares en France.

AGRICULTURE ET FORÊT

La SAU est importante et représente environ un quart à un tiers du territoire selon les communes. Elle a fortement augmenté ces 20 dernières années, sauf à Artignosc. Par contre, le nombre d'exploitants a été divisé par 2 en moyenne, et jusqu'à 5 à Vinon. Seules Moissac-Bellevue et Baudinard ont vu leur nombre d'exploitants augmenter.

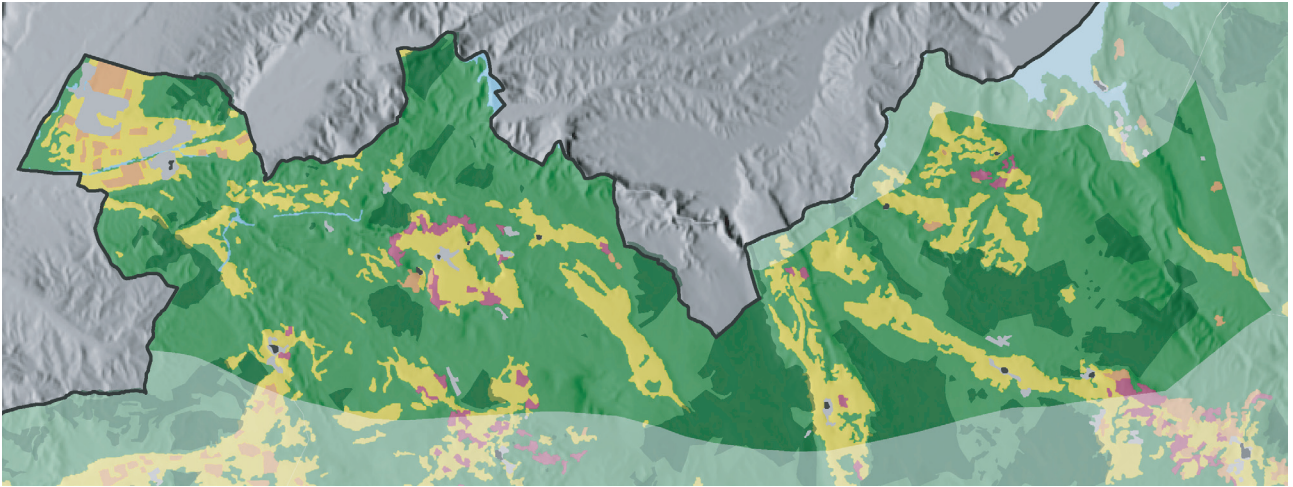
Les grandes cultures et les superficies toujours en herbe dominant. Limitées aux vallées et dépressions cultivées, elles se maintiennent bien et augmentent même en surface, l'élevage ovin (mais aussi caprin) étant très présent. Toutefois, les espaces enherbés régressent sur certaines communes (Artignosc, Baudinard et Saint-Julien).

Les cultures pérennes, dont l'olivier, ont du mal à persister. Quant à la vigne, elle régresse très fortement.

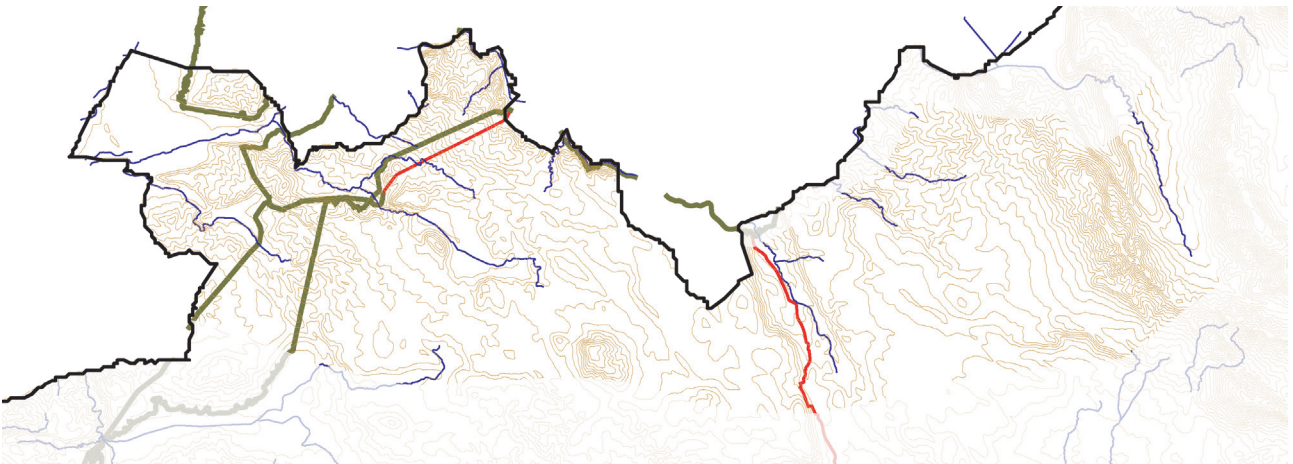
Des fermes de grande taille et des cabanons isolés sont présents dans la plaine.

Chênes verts et pins d'Alep sont les essences principales de ces grandes étendues calcaires. Si la propriété forestière est majoritairement privée, on trouve quelques grands domaines publics, notamment près de Montmeyan et Régusse (Bois de Malassoque, Bois de la Roquette, Forêt de Pélenq, etc.).

Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viare



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

L'habitat est assez groupé.

La silhouette des villages est forte : ils se sont édifiés sur une butte, à proximité d'un terroir cultivé, sur un socle de terrasses de pierre sèche.

Ils sont annoncés par une allée simple de marronniers.



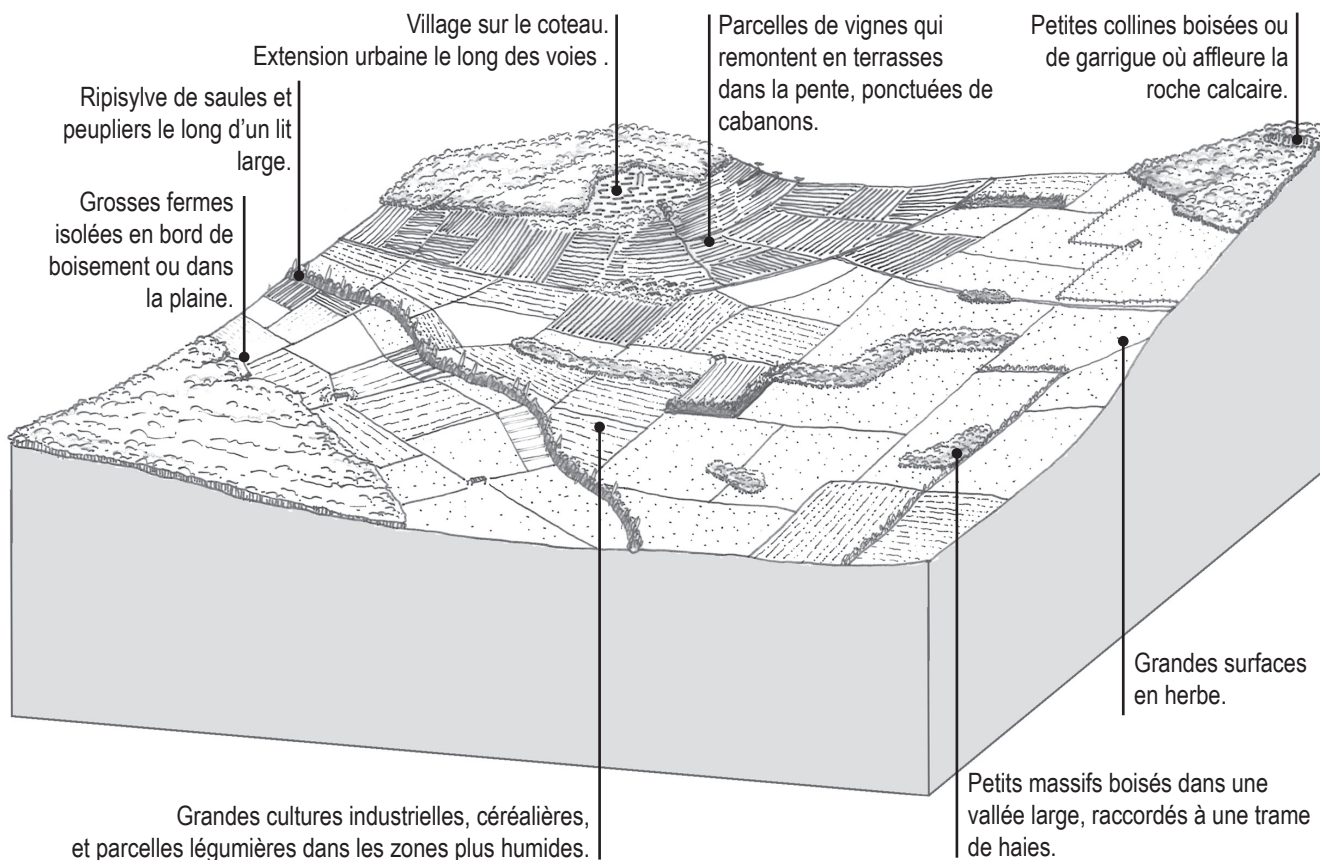
La couleur claire souvent beige des enduits reprend celle de la roche calcaire. Si les villages ont un caractère minéral marqué, le végétal est très présent, en plantes grimpantes sur les façades et en pied de mur.



De petits axes routiers assez rectilignes suivent le fond de la plaine alors que les voies principales sont plutôt perpendiculaires au lit du Verdon.



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Grandes haies de peupliers dans la plaine. Trame bocagère, qui se resserre dans les pentes vers les massifs boisés.
- Terrasses de culture
- Réseau de fontaines et équipements liés à l'eau dans les villages.
- Arbres isolés en bord de route (pins).



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



SITES CLASSÉS :

absence.

SITES INSCRITS :

- Chapelle et canon avec leurs abords (Baudinard-sur-Verdon).

MONUMENTS HISTORIQUES :

Moulins à vent (Régusse) ; église de la Saint-Trinité (Saint-Julien).



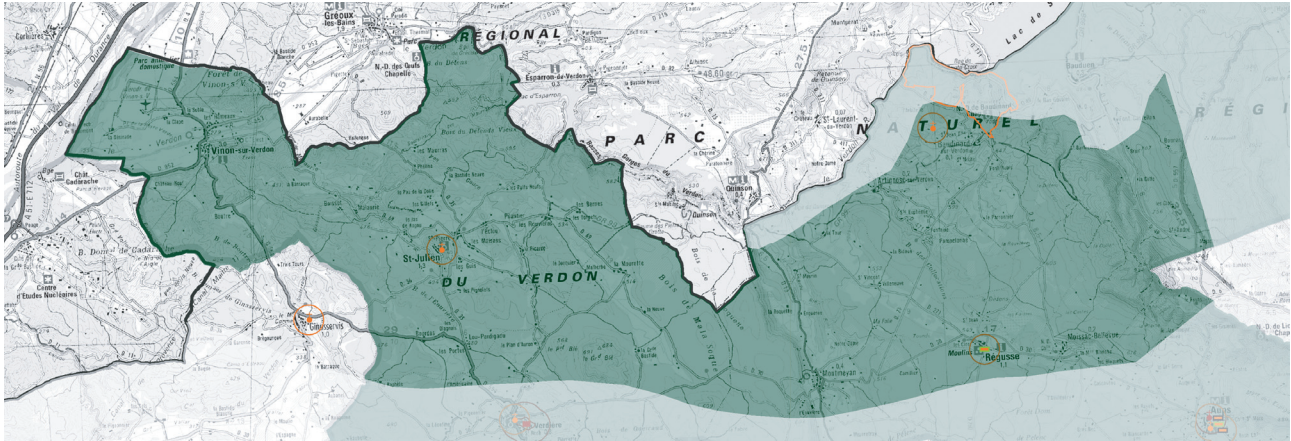
PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON.

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- Canal de Provence et les grands aménagements hydrauliques réalisés au XXe siècle.
- Les clochers en campanile.
- La confluence Verdon et Durance.
- Les lacs d'Esparon et Quinson.



Protections réglementaires



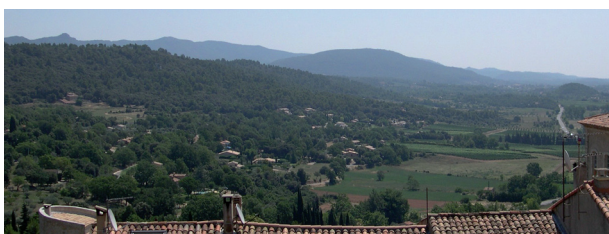
TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX



> Les socles des villages s'enrichissent, brouillant la perception de leur silhouette.



> L'urbanisation s'étend dans la plaine, et sur le rebord des collines basses et boisées, où la promesse est de «vivre dans la forêt» se fait au dépens de la prise en compte du risque incendie.



> La présence de simple garrigue ou de boisement dégradé était le résultat des incendies, coupes excessives ou pâturages mal maîtrisés. Les formations boisées augmentent, tout comme la colonisation par le pin d'Alep des terrasses de culture abandonnées.



ENJEUX LOCALISÉS

